



Violences juvéniles: au-delà des préjugés

Bien que défrayant régulièrement la chronique, et contrairement à une opinion largement répandue dans la population, la délinquance des mineurs est en régression. Par contre, sa nature se diversifie et évolue vers plus de violence. C'est le constat dérangeant que pose Olivier Guéniat, chef de la Sûreté neuchâteloise, dans un excellent petit ouvrage, à lire absolument.

Points forts

Contrairement à la perception que nous en avons, **la délinquance des jeunes diminue** depuis un quart de siècle. Selon les chiffres de la statistique fédérale de police, on comptait 18'627 dénonciations de mineurs aux autorités judiciaires en 1982, contre seulement 10'962 en 2005, ce qui équivaut à une diminution de l'ordre de 41% (*infographie 1*). Les jeunes dénoncés en 2005 ne représentaient que le 0,8% d'une population de près d'un million de mineurs âgés de 7 à 18 ans non révolus.

Par contre, comme le relève Olivier Guéniat*, **la nature de la délinquance des jeunes se diversifie et évolue vers plus de violence**. Ainsi, les mineurs dénoncés pour brigandage, à savoir vol avec violence ou sous la menace d'une arme, ont augmenté de 66% entre 1982 et 2005 (*infographie 2*). Cet accroissement se confirme également pour les lésions corporelles (*infographie 3*), et les affaires de menaces ou de contraintes. A souligner que ces types d'infractions connaissent une hausse spectaculaire, qu'ils soient commis par des adultes ou des jeunes; toutefois, on doit constater que les mineurs sont surreprésentés en comparaison des autres catégories de personnes dénoncées. La gravité des violences commises par les jeunes s'inscrit donc dans une montée générale de la violence en Suisse au cours de cette période.

Ce phénomène suscite l'intérêt des médias et, dans le climat de forte concurrence et de rivalité qui prévaut, notamment dans la presse écrite, cela a favorisé **l'émergence d'un véritable marketing des «faits divers»**. Sous les effets de loupe médiatiques, les explosions de violence sont apparues encore



plus fortes, encore plus nombreuses et encore plus spectaculaires, contribuant ainsi à accroître le sentiment d'insécurité de la population. «*Une surinformation partie d'un fait divers donne aux lecteurs l'illusion que les délits rapportés se produisent partout et constamment. Un effet de bombardement rend les citoyens imperméables aux discours qui tentent de relativiser les choses. Il empêche de remettre les événements dans leur contexte*» (pp. 15-16). Première incidence de ce type de distorsion de la réalité, l'«effet Calimero», comme le nomme Olivier Guéniat: un individu en sécurité, qui n'a pratiquement aucun risque statistiquement, d'être victime d'un délit, finit par se convaincre qu'il est la victime potentielle des pires menaces. Seconde incidence de cet alarmisme médiatique, la création d'un «péril jeune»: la majorité des citoyennes et des citoyens ont désormais la conviction que la délinquance des mineurs est en augmentation constante, alors même qu'elle diminue, et que seules certaines de ses manifestations sont plus violentes.

A l'inverse, les enfants et les jeunes sont également plus exposés à la violence. Avec l'arrivée d'Internet et la généralisation des ordinateurs dans les foyers, la chambre d'enfant n'est plus un endroit sécurisé, au sein d'un cocon familial protégé. En surfant sur le Net, les jeunes sont potentiellement exposés à des agressions visuelles fortes. Tout existe sur la Toile, des scènes de relations sado-masochistes, en passant par la zoophilie ou encore des images de torture ou d'exécution. En 2004, Interpol recensait plus de 470'000 sites web de pornographie infantile. L'accessibilité au porno gratuit est devenue immédiate. Or, on sait que la pornographie, même licite génère, lorsqu'elle est consommée de manière massive, une confusion entre le virtuel et le réel. Elle tend à s'imposer comme le modèle de relations sexuelles, imprégnant ainsi le comportement sexuel des adolescents. Les parents ignorent le plus souvent ces dangers, de même que ceux auxquels sont exposés les jeunes lorsqu'ils surfent ou communiquent sur les « tchats », les « blogs » ou « MSN Messengers ». *Et pourtant, «en Suisse, 80% des enfants qui «tchatent» ont été victimes d'une forme ou d'une autre de harcèlement sexuel» (p.115).* Il importe donc d'informer largement les adultes afin qu'ils deviennent plus vigilants et qu'ils puissent offrir à leurs enfant l'encadrement parental approprié.



Mise en perspective

Gardons-nous des clichés, comme de toute banalisation. Une chose est sûre, la violence des jeunes, de même que leur victimisation, est un phénomène complexe dont les causes sont multiples: inégalités économiques, problèmes scolaires, manque de perspectives professionnelles, situations familiales difficiles, pour ne citer que les plus déterminantes.

De plus, et on le constate quotidiennement, les représentations de la violence et le sexisme sont omniprésents dans notre société. La violence naît souvent de la violence vécue et subie; **les mineurs délinquants sont souvent des jeunes qui ont été ou sont encore victimes de violence.** De plus, les analyses de ces phénomènes n'adoptent que très rarement une perspective genre. Or on sait que près de 87% des jeunes auteurs d'actes violents sont de sexe masculin. C'est dire que la violence, si elle n'est pas un problème propre aux jeunes - ou aux étrangers -, est assurément essentiellement masculine et qu'elle s'inspire souvent d'une conception inégalitaire, voire carrément machiste des rapports entre femmes et hommes. Les «tournantes», les viols à répétition, ou encore la manière dont les jeunes caïds traitent les femmes dans les bandes en sont la plus dramatique expression.

A problèmes complexes, réponses nécessairement complexes. C'est par une approche différenciée et coordonnée, misant notamment sur la réalisation dans les faits de l'égalité entre femmes et hommes, la prévention précoce, le soutien et l'intégration des jeunes en difficulté, la promotion de la participation des jeunes dans la société, la création de nouvelles places d'apprentissage, la lutte contre la précarisation des familles, mais également par la rapidité dans le prononcé et l'application des sanctions, qu'il convient de répondre à ce phénomène

Qu'il soit commis par un jeune ou par un adulte, tout acte de violence est une violence de trop. Mais, ne l'oublions pas, dans son immense majorité, la jeunesse de notre pays va bien. Ayons confiance en elle, et en son avenir.

Chantal Ostorero

Membre du bureau de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse



Infographies:

- Guéniat p.28: ***Nombre total de mineurs dénoncés par les polices suisses selon la statistique fédérale de police.*** Avec la précisions: c'est le nombre de délits qui est comptabilisé; un même délinquant peut donc être compté plusieurs fois.
- Guéniat p.33: ***Nombre d'auteurs mineurs dénoncés pour la commission d'un brigandage selon la statistique fédérale de police.***
- Guéniat p.34: ***Nombre d'auteurs mineurs dénoncés pour la commission de lésions corporelles selon la statistique fédérale de police.***